



BRIVES-CHARENSAC

La réduction de l'usage des pesticides



MAIRIE. Une solution de désherbage sans phytosanitaires, par eau chaude pressurisée.

La commune de Brives-Charensac a mis en avant son engagement pour la réduction de l'usage des pesticides. « Nous nous devons d'être exemplaires pour sensibiliser nos citoyens à supprimer l'usage des pesticides afin de préserver la qualité de vie qui est la nôtre, le tourisme, l'économie, la vie associative et donc l'attractivité du territoire. Nous ambitionnons de signer la Charte d'entretien des espaces Verts », précisait le maire Gilles Delabre.

L'objectif de cette charte est de mettre en œuvre des bonnes pratiques afin

de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires retrouvée dans les eaux superficielles et souterraines.

Elle repose sur plusieurs niveaux d'engagements. Un 1^{er} niveau qui définit plusieurs actions et notamment la mise en conformité avec la réglementation en vigueur, la prise en compte des contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements.

Ainsi, la commune s'est engagée à se mettre en conformité avec toutes ces règles dans un délai d'un

an, puis et à poursuivre les efforts entrepris par un passage au niveau 2 de la charte.

Une solution sans phytosanitaires

Ce 2^e niveau propose un plan de d'entretien phytosanitaire des espaces communaux et le respect des préconisations. Il donne la possibilité de tester des techniques alternatives au désherbage chimique, mais aussi de réaliser des aménagements pour supprimer les interventions chimiques.

Récemment, une présentation d'une solution de

désherbage sans phytosanitaires, par eau chaude pressurisée était organisée au square Jean Moulin. En présence de nombreux élus et des services techniques de la ville, la société **SID**, a fait une démonstration d'un matériel de désherbage thermique, mobile, performant et visiblement facile à utiliser. Ce système intitulé « Vapeco compact », permet de projeter de l'eau pressurisée et chauffée à plus de 135° à l'aide d'une lance de désherbage, pour traiter les plantes indésirables et les mousses de façon durable. ■